

**24-07-09 Finances – Tarifs**

Tarifs cantine et accueil périscolaire – Année scolaire 2024/2025

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de procéder à l'actualisation des tarifs de la cantine et de l'accueil périscolaire à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2024.

**CANTINE**

<b>Quotient familial</b>	<b>Prix du repas en euros</b>
Personnel communal	6,00 €
Extérieurs	4,80 €
> 2000	4,80 €
De 1101 à 2000	4,50 €
De 701 à 1100	4,30 €
De 500 à 700	4,00 €
< 500	3,60 €

Paniers repas : participation pour la surveillance des enfants amenant leurs paniers repas (allergie, etc...) :  
2,30 € pour les Mounards  
3,40 € pour les extérieurs

Pénalité en cas de repas à la cantine non réservé ou lorsqu'un enfant est absent au repas : prix du repas 10 € (voir Règlement Intérieur)

**ACCUEIL PERISCOLAIRE**

<b>Quotient familial</b>	<b>Prix de la séance en euros</b>
Extérieurs	3,40 €
> 2000	2,30 €
De 1101 à 2000	
De 701 à 1100	
De 500 à 700	
< 500	

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- approuve les nouveaux tarifs de la cantine et de l'accueil périscolaire applicables à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2024.
- dit que la recette sera inscrite au budget.

**Copie conforme**

**A Saint-Priest en Jarez,  
Le 2 juillet 2024**

**Le Maire,  
Christian SERVANT**

**Le Secrétaire de séance  
Claude BRUNEAU, 6<sup>e</sup> adjoint**

# **Délibération** **du Conseil Municipal** **de Saint-Priest en Jarez**

## **Séance du 1<sup>er</sup> juillet 2024**

### **24-07-09 Finances – Tarifs**

Tarifs cantine et accueil périscolaire – Année scolaire 2024/2025

Le Maire certifie :

1 - que la convocation de tous les Conseillers Municipaux en exercice a été faite dans les formes et délais prescrits par la loi ; que la délibération ci-après transcrite textuellement extraite du registre des procès-verbaux du Conseil, a été affichée par extrait à la porte de la Mairie le lendemain ;

2 - Que le nombre de Conseillers en exercice au jour de la séance était de 29 sur lesquels il y avait 19 membres présents, à savoir :

Etaient présents :

MM. SERVANT Christian - BISACCIA Michèle - MOUNIER Rémy - PELLEGRIN Jacques - GEUSENS Christine - BRUNEAU Claude - ZAVROSA Gilbert - WOLFF Paule - SAHUC Jean-François - BOUGAULT Claude - COSSEY Michel - BAUDRY Michèle - ADAM Fabrice - SCHERRER Marie-Jeanne - TALIA Christophe - GARBAY Isabelle - BARBE Sylvie - RODRIGUES SOUSA Hugo - MOURGUES Corinne

Etaient absents et excusés :

MM. PAPIN Mireille - REPELLINI Raymonde - JOTHIE Marc - DI PAOLO Antonio - BLANCHARD Hubert - CONVERT Pascale - ACHARD Pierre - JOLY Florence - LAFON Lise - PUPIER Franck

Avaient donné procuration :

Mme PAPIN à M. SERVANT  
Mme REPELLINI à M. BRUNEAU  
M. JOTHIE à M. MOUNIER  
M. DI PAOLO à M. TALIA  
M. BLANCHARD à Mme BISACCIA  
Mme CONVERT à Mme GEUSENS  
M. ACHARD à M. PELLEGRIN

Etait secrétaire de séance :

Mr BRUNEAU

Publiée le :